Chers parents,

Je tiens à vous donner quelques informations concernant les modalités de remplacements des enseignants quand ces derniers sont absents.

* En cas de congés dits « longs » la Direction Académique basée à Nanterre peut affecter sur ces postes des enseignants spécifiques. Il n’y a pas d’enseignant absent pour cette raison actuellement à Paul Bert élémentaire.
* En cas de congés « courts » (maladie, ……), les moyens de remplacement (5 enseignants pour toutes les écoles de Bois-Colombes) sont gérés par l’Inspectrice qui détermine des priorités en fonction notamment du nombre de classes de l’école, de la durée de l’absence mais aussi de la totalité des absents dans une école. Je suis informé au plus tard parfois le matin même du remplacement, entre 8h et 8h30.

En fonction des moyens disponibles, vos enfants peuvent être amenés parfois à être répartis dans d’autres classes (du CP au CM2). Pour cela je dois tenir compte de divers paramètres (piscine, sport, sorties, …). Nous essayons, dans la mesure du possible, de leur donner du travail à faire mais ce n’est pas toujours le cas et je peux comprendre votre inquiétude quand par exemple un élève de CM2 se retrouve dans une classe de CP ou CE1 (ou l’inverse). Sachez que l’équipe enseignante fait au mieux pour les élèves accueillis en plus de leur effectif.

Enfin les enseignants absents sont très souvent en contact avec leur remplaçant pour assurer la continuité pédagogique. Une communication à ce sujet est disponible sur le blog de l’école et est actualisée dès que de nouvelles informations me sont communiquées. Je vous encourage donc à le consulter régulièrement.

Bien à vous,

JL PIFFARD, Directeur